



[fermer la fenêtre](#)



Pensez à l'environnement. Réfléchissez avant d'imprimer!

## "Le docteur De Laet n'était pas seul à décider"

Par: rédaction

11/12/13 - 14h58 Source: Belga



Archive. © photo news.

**Me Nathalie Kumps, conseil du docteur De Laet, a avancé, mercredi, que ce dernier était entouré d'autres médecins lors des opérations. "Il aurait fallu rouler beaucoup de monde pour opérer une malrotation qui n'existe pas", s'est exclamée l'avocate à ce propos. Marc-Henri De Laet, chef du service de chirurgie de l'Huderf (Hôpital universitaire des enfants Reine Fabiola), et deux autres chirurgiens de cet hôpital bruxellois sont prévenus de coups et blessures volontaires sur mineurs pour avoir pratiqué des opérations inutiles sur de jeunes patients.**

"Lorsque R. était arrivé à l'Huderf en 1997, à l'âge de 10 mois, il présentait les symptômes d'une malrotation: des vomissements, des douleurs abdominales et un retard de croissance. Il suffit d'un seul symptôme pour suggérer une malrotation. Et ce n'est pas parce qu'on ne voit pas de malrotation sur les radiographies qu'il n'y en a pas une. Le collège d'experts l'avait d'ailleurs confirmé", a exposé Me Nathalie Kumps, avocate du docteur De Laet.

"Oui, les symptômes ont réapparu plus tard, mais dans un premier temps, R. allait mieux. Il a ensuite été vu par d'autres médecins qui n'ont jamais pu trouver l'origine de ses problèmes. Mais pour le docteur De Laet, l'opération pour malrotation était à ce moment-là nécessaire pour éviter la complication rare mais mortelle du volvulus", a-t-elle poursuivi. "Lors de l'opération de R., deux autres médecins étaient présents avec mon client et aucun d'eux n'a contesté son diagnostic", a-t-elle poursuivi.

"Concernant les faux en protocoles opératoires, il faut savoir que dans 70% des cas, on ne dresse pas de protocole opératoire. Et pour le cas de R., ce n'est pas le docteur De Laet qui l'avait rédigé", a encore soulevé Me Kumps. Trois chirurgiens de l'Huderf sont prévenus de coups et blessures volontaires sur mineurs pour avoir opéré inutilement certains enfants pour malrotation, une anomalie dans le développement des intestins.

Ils sont aussi prévenus de faux et d'usage de faux pour avoir dressé des protocoles opératoires incomplets. C'est un radiologue de l'Huderf qui, en 2002, avait communiqué un rapport interpellant

selon lequel, entre 1998 et 2001, 229 enfants avaient été opérés pour malrotation dans cet hôpital, soit 4 à 8 fois plus qu'ailleurs. Une ultime audience a été fixée à lundi après-midi afin de permettre aux parties de répliquer.

Tous les droits réservés.